

Introduction

Nous avons vu que le contenu programmé pour ce semestre propose une progression chronologique et thématique consacrée à la France durant la première moitié du XX^e siècle. Or, la civilisation française du début du XX^e siècle ne peut être comprise qu'en la replaçant dans une longue continuité historique.

Dans cette perspective, il convient de rappeler que les structures politiques, idéologiques et sociales qui dominent la France à l'époque contemporaine reposent largement sur l'ordre de l'Ancien Régime qui caractérise une grande partie du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle.

Nous n'allons évidemment pas reprendre ici de manière détaillée l'histoire de la France depuis le XVII^e siècle. Cette période a déjà fait l'objet d'un enseignement approfondi au cours du troisième semestre, où vous avez étudié les grandes transformations politiques, sociales et culturelles qui ont marqué l'évolution du pays. Il ne s'agit donc pas pour nous de revenir pas à pas sur l'ensemble des événements qui ont jalonné cette longue période historique. Cependant, il demeure indispensable d'en rappeler les principaux moments que l'on considère à l'origine des mutations qui se produisent en France au début du XX^e siècle. En effet, ces mutations ne peuvent être pleinement comprises sans tenir compte des évolutions amorcées bien plus tôt. Les transformations de l'État, l'affirmation progressive de nouvelles idées politiques, les bouleversements sociaux ainsi que les débats intellectuels qui traversent la société française trouvent en grande partie leur origine dans les siècles précédents.

C'est pourquoi nous procéderons à un rappel synthétique des principaux essors et des événements majeurs qui ont marqué cette période. Ce retour rapide sur les étapes essentielles de l'histoire française ne vise pas à répéter ce qui a déjà été étudié, mais plutôt à **réactiver certains repères indispensables**. Il permettra de mieux comprendre la continuité historique qui relie les

transformations amorcées à l'époque moderne aux réalités politiques, sociales et culturelles de la France au début du XX^e siècle.

Synthèse des moments marquants des temps modernes

Les institutions politiques, les principes idéologiques et les transformations sociales qui caractérisent la France à l'aube du XX^e siècle sont en grande partie l'aboutissement d'un processus amorcé bien avant, notamment à partir du XVII^e siècle, et profondément bouleversé par **la Révolution de 1789**. Ainsi, l'étude de la France contemporaine exige de revenir sur les origines de cette mutation majeure qui a redéfini les rapports entre l'État, la société, l'individu et son intellect.

Sous l'Ancien Régime, particulièrement à l'époque de Louis XIV (1643-1715), la monarchie française se caractérise par la centralisation du pouvoir et par **l'affirmation de la monarchie absolue**. L'État se structure autour de la personne du roi, considéré comme détenteur d'un pouvoir de droit divin.



Figure 1 : Louis XIV peint par Rigaud, Musée du Louvre

Le rayonnement culturel constitue sans doute la plus grande réussite du règne de Louis XIV, dit le Roi Soleil. Sous son autorité, la France devient le centre artistique et intellectuel de l'Europe, imposant ses modèles esthétiques et son goût pour l'ordre, la mesure et l'harmonie. Le triomphe du **classicisme**, qui marque profondément son époque, répond à une volonté politique : faire de l'art un instrument au service de la gloire royale et de la grandeur de l'État.

Dans ce contexte, les figures de Corneille, Racine et Molière occupent une place essentielle. Protégé du roi, Molière incarne à lui seul l'excellence du théâtre classique. Ses comédies, telles que *Le Bourgeois gentilhomme*, *Le Tartuffe* ou *Le Misanthrope*, allient divertissement et critique sociale, tout en respectant les règles du classicisme (bienséance, vraisemblance, unité). Par son talent, il contribue à faire du théâtre un art noble, digne de la cour, et participe au rayonnement culturel du royaume. Ses œuvres, jouées devant le roi et la cour à Versailles, renforcent l'image d'un pouvoir raffiné, cultivé et supérieur.



Figure 2: *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière, à la Comédie-Française

Ce rayonnement ne se limite pas au théâtre. Louis XIV suit l'itinéraire de son prédécesseur François I^{er} (1515-1547), roi emblématique de la Renaissance française, et encourage activement la création artistique en fondant et en soutenant de nombreuses académies : de peinture, de sculpture et de musique. Ces institutions ont pour mission de codifier les règles artistiques, de former les artistes et de diffuser le goût classique. Elles contribuent à l'unification culturelle du royaume et à l'affirmation d'un art officiel, contrôlé par le pouvoir.

Ainsi, les arts sous le règne de Louis XIV ne sont pas seulement un moyen d'expression esthétique, mais aussi un outil politique. Ils participent à la mise en scène du pouvoir absolu : à travers les spectacles, l'architecture de Versailles ou les œuvres littéraires, tout concourt à exalter la grandeur du roi. Le classicisme devient alors l'expression d'un ordre idéal, reflet de l'ordre monarchique lui-même, où le souverain apparaît comme le garant de l'harmonie et de la perfection.

Toutefois, derrière cette apparente stabilité politique et culturelle se développent des tensions profondes d'ordre politique, social, économique et intellectuel :

- La volonté de Louis XIV de dominer l'Occident met la politique extérieure à rude épreuve, étant marquée par de nombreuses guerres avec la plupart des pays européens.
- Les conflits religieux également sont très violents : la répression s'abat sur les protestants, beaucoup de français émigrent à l'étranger.
- L'organisation de la société en trois ordres – le clergé, la noblesse et le tiers état – maintient des privilèges hérités de la tradition féodale¹, tandis que la majorité de la population supporte l'essentiel de la charge fiscale.

Par conséquent, le pays est dévasté par les conflits et les guerres, appauvri par la lourdeur des impôts destinés à financer les dépenses royales.

¹ Pour bien assimiler en quoi consiste la féodalité, vous pouvez consulter le cours sur le lien <https://elearning.univ-mila.dz/a2025/course/view.php?id=31#section-2>

Les graines de la Révolution

Au XVIII^e siècle, l'avènement de Louis XV (1723-1774) est précédé d'une période de régence (entre 1715 et 1723). Malgré les nombreuses guerres à l'étranger, son règne procure à la France une certaine prospérité économique. Mais cette prospérité ne peut dissimuler l'équilibre fragile du pays. Le roi a bien du mal à appliquer ses décisions. Les bourgeois, de plus en plus nombreux depuis la création des manufactures et le développement du commerce, réclament le partage du pouvoir, tandis que la noblesse voudrait retrouver tous ses anciens privilèges. Dans ce contexte, le pays voit émerger un vaste mouvement de réflexion critique porté par les philosophes des Lumières. Des penseurs tels que Voltaire, Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau remettent en cause les fondements de l'absolutisme monarchique, dénoncent les inégalités sociales et défendent de nouveaux principes politiques fondés sur **la liberté, la souveraineté du peuple et la séparation des pouvoirs**². Ces idées, largement diffusées dans la société française, nourrissent une contestation croissante de l'ordre établi et préparent le terrain idéologique de la Révolution.



Figure 3: caricature de 1789. "il faut espérer que le jeu finira bientôt. Le tiers état porte le clergé et la noblesse."

² Les philosophes veulent faire triompher « les lumières », c'est-à-dire, la raison, l'esprit scientifique et le progrès. Leur morale se veut celle du bonheur humain ; il faut garantir certains droits de l'homme : la liberté des personnes et des biens, la tolérance, la justice sociale.

Louis XVI³ arrive au pouvoir en 1774, alors que le mécontentement contre l'absolutisme royal se généralise. Lorsque la crise financière et politique éclate sous son règne, l'édifice de l'Ancien Régime se révèle incapable de répondre aux aspirations nouvelles de la société. La convocation **des États généraux**⁴ en 1789 marque le point de départ d'un processus révolutionnaire qui transforme radicalement la France. Très rapidement, les représentants du tiers état se proclament Assemblée nationale, affirmant que la souveraineté réside désormais dans **la nation**.



Figure 4: convocation des états généraux par le roi Louis XVI en mai 1789, à Versailles.

Les événements s'accroissent : la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, devient le symbole de la chute de l'absolutisme, tandis que l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août met fin aux structures féodales.

³ Timide et d'intelligence médiocre, il agit et gouverne le pays sous l'influence de sa femme, la reine Marie-Antoinette « l'Autrichienne », très impopulaire pour sa frivolité, son gaspillage et son refus de toute réforme.

⁴ Les états généraux étaient depuis le XI^e siècle une assemblée que le roi pouvait réunir pour obtenir aide et conseils. Elle était composée de trois ordres ou « états » : la noblesse, le clergé et le tiers état, chaque ordre disposant d'une voix. Dans le cours de l'histoire, on ne les avait convoqués que très rarement car ils constituaient un moyen de pression sur le roi.



Figure 5: la prise de la Bastille, considérée comme le début de la révolution française et la fin de la monarchie absolue.

La Révolution française : en route vers un pays moderne

La Révolution française de 1789 commence par la limitation du pouvoir royal, mais les événements vont se précipiter, entraînant des bouleversements juridiques, administratifs, sociaux et religieux qui serviront de modèle à bien des révolutions nationales dans le monde entier.



Figure 6: Gravure révolutionnaire. Les dames de la Halle se rendant à Versailles le 5 octobre 1789.

Les informations sur les événements qui se déroulent à Paris arrivent déformées dans les campagnes et provoquent « la Grande Peur » : des révoltes populaires éclatent partout en France. Pour les apaiser, l'Assemblée nationale vote, dans la nuit du **4 août 1789**, l'**abolition des privilèges seigneuriaux**. Et

sous la pression de la bourgeoisie qui s'inspire des doctrines des philosophes, elle vote, le **26 août 1789**, **La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**⁵ qui constitue l'un des actes fondateurs de la modernité politique française. Elle affirme des principes universels tels que **la liberté, l'égalité devant la loi et la souveraineté nationale**. Ces principes ne se limitent pas à une transformation institutionnelle; ils instaurent une nouvelle conception de la société et du rapport entre l'individu et l'État. Désormais, le citoyen devient le sujet central de la vie politique.

L'Assemblée, qui reste dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle, rencontre d'énormes difficultés :

- L'Eglise perd son pouvoir et ses biens qui deviennent « biens nationaux »
- Les nobles, qui sont nombreux à quitter le pays, conspirent contre la Révolution
- Le roi s'enfuit, puis il est arrêté à Varennes
- Le pays subit de graves défaites contre la Prusse et l'Autriche

Paris est par conséquent menacée de destruction par les armées étrangères. La population réagit par **l'insurrection du 10 août 1792** qui mène à **la chute de la royauté et à la proclamation de la République**. Au terme d'un long procès, les députés votent la mort du roi Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette.



Figure 7: exécution de Louis XVI en 1793

⁵ Dont le texte intégral se trouve sur le site de l'UNESCO
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000063432_fre

Les armées révolutionnaires remportent de nombreuses victoires et entament une série de conquêtes dans le but de répandre en Europe les idées de la Révolution. Cette politique d'annexions et l'exécution de Louis XVI aggravent la guerre : l'Espagne, l'Angleterre, la Prusse forment une coalition contre la France. Tous les français sont mobilisés pour la guerre. L'armée est réorganisée sous la direction de jeunes généraux, dont le général Bonaparte : la République est sauvée.

De 1795 à 1799, la situation économique est catastrophique et accentue les différences sociales. La République est sans cesse menacée par les insurrections des révolutionnaires mécontents, les coups d'états se multiplient et l'armée s'impose dans la vie politique. Le **9 novembre 1799**, personne ne s'étonne du **coup d'Etat du général Bonaparte**.



Figure 8: Bonaparte par J. David



Figure 9: Unité, indivisibilité de la République, liberté, égalité, fraternité ou la mort.